

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTERE DU PLAN - MINISTERE DU BUDGET

Document n°10

**PROGRAMME
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
2024 - 2026**

Kinshasa, Septembre 2023

I. INTRODUCTION.....	3
I.1 Contexte d'élaboration du PIP	5
I.1.1 Contexte socio-économique sur le plan national	5
I.1.2 Contexte économique international.....	6
I.1.3 Cadre juridique et institutionnel du PIP	6
II.2. Aperçu sur les réalisations du PIP	7
II.3. LES PRIORITES RETENUES POUR LE PIP 2024-2026	8
II.3.1 Les priorités	8
II.3.2 Les changements par rapport aux PIP antérieurs et par rapport au document du CBMT présenté au Document d'Orientatoin Budgétaire (DOB).....	8
III. Présentation du PIP 2024-2026	9
III.1 Description du Programme d'Investissement public par piliers du PNSD.....	9
Tableau n° 2 : Présentation Synthèse du PIP 2024-2026 par pilier du PNSD	10
Graphique 1 Répartition du PIP 2024-2026 par pilier du PNSD	11
Tableau n° 3 : Présentation de la tranche annuelle du PIP 2024-2026 par pilier du PNSD	12
Graphique 2 Répartition de la tranche annuelle du PIP 2024-2026 par pilier du PNSD	13
III.2 Description du Programme d'Investissement public par source de financement	14
Tableau 4 : Répartition du PIP 2024-2026 par source de financement.....	14
Graphique 3 : Répartition de la disponibilité de Financement du PIP 2024-2026	14
Tableau 5 : Présentation du financement acquis du PIP 2024-2026 par bailleurs	15
Tableau 6 : Le rapport entre les ressources internes et externes du PIP 2024-2026.....	16
III.3 Description du Programme d'Investissement public par Secteur.....	17
Tableau n°7 : Présentation du Programme d'investissement public 2024-2026 par secteur.....	17
III.4 Description du Programme d'Investissement public 2024-2026 par nature économique.....	18
Tableau 8 : Présentation du Programme d'investissement public 2024-2026 par nature	18
III.5 Description du Programme d'Investissement public 2024-2026 par provinces	19
Tableau 9 : Présentation du PIP2024-2026 par Province.....	19
Tableau 11 : Présentation du PIP par Institution/Ministère	20
IV. Risques et facteurs de réussite.....	23
IV.1 Risques	23
Tableau 9 Risques et Moyens de Mitigation	23
IV.2 Facteurs de réussite	23

I. INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a décidé de remettre le Programme d'Investissement Public (PIP) sur son piédestal. C'est ainsi que, depuis 2002, le Ministère du Plan a lancé, avec l'appui des partenaires au développement, une série d'actions pour la relance du processus de coordination et de programmation de la chaîne des investissements publics mises à rude épreuve par les crises successives que connaît le pays.

Ces actions ont permis non seulement aux acteurs intervenant dans le processus de programmation d'avoir une compréhension commune des concepts et notions de base mais surtout d'harmoniser l'approche de mise en place du Programme d'Investissement Public triennal glissant dont la tranche annuelle constituera le Budget d'Investissement (BI). Face à la complexité du cycle d'investissement public, il s'est avéré également nécessaire, de mettre en place, de manière graduelle, les outils techniques permettant d'améliorer les résultats attendus de la chaîne de programmation des investissements publics.

Un des outils par excellence est le PIP car il améliorera la transparence dans le choix des projets de développement et facilitera, ainsi, la mobilisation des ressources financières additionnelles. Mais pour y arriver, il faudra mettre en œuvre toutes les réformes urgentes identifiées dans l'évaluation PIMA pour une meilleure gestion des investissements publics. Entre autres réformes urgentes, on peut épingler le dialogue des bases de données, l'application de la codification unique et la systématisation de la budgétisation en Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de paiement (CP) tel que stipulé dans la loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques (LOFIP) qui instaure en ses articles 52 et 53, une autorisation budgétaire en engagement et paiement pour les dépenses d'investissements publics. Une fois toutes ces réformes mises en œuvre, le PIP pourra alors devenir réellement un instrument pour une meilleure efficacité de la dépense publique et pour une orientation des ressources vers les résultats de développement.

Le présent PIP s'appuie sur le Décret portant gestion des investissements publics du 31 mai 2023 qui fixe le cadre de maturation, de programmation et de gestion des projets d'investissement public en passant par l'évaluation ex ante, le suivi-évaluation pour en mesurer l'impact sur les conditions de vie des populations et va jusqu'à l'audit du projet d'investissement.

Avec l'avènement du PIP, il est attendu l'accélération de différentes réformes dans les Finances publiques. Les nouvelles dispositions introduites induisent une meilleure préparation des projets en amont, élément obligatoire de sélection des projets pour éviter de gaspiller les ressources. Il sied de noter que les projets contenus dans ce PIP ont été

transmis officiellement par les autorités compétentes des Institutions et Ministères et contient les Projets des entreprises publiques, ceux du partenariat public privé (PPP), les projets sur financement extérieur et internes.

La tranche 2024 constitue le budget des dépenses en capitale pour l'année et dont la distribution des ressources ses présentes comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°1 : Répartition de l'enveloppe des investissements 2024 par ressources et % du PIB:

Ressources	Enveloppe	% PIB
Ressources Internes	6 470 527 150 677	3.6
Projets du Gouvernement Central	1 364 746 270 340	1.1
Contrepartie des Projets	100 378 000 000	0.8
Projets des Provinces	3 096 619 971 119	1.7
Fonds de Péréquation	1 888 182 909 219	1.1
Ressources Extérieures	11 446 365 603 707	6.4
Total Investissements	17 896 892 754 384	10

I.1 Contexte d'élaboration du PIP

I.1.1 Contexte socio-économique sur le plan national

Le programme d'investissements publics 2024–2026 a été élaboré dans un contexte socio-économique marqué par la persistance de la guerre de rébellion menée par le M23 à l'Est du pays soutenue par le Rwanda et de la crise mondiale causée par le conflit russo-ukrainien causant un impact défavorable sur l'investissement direct étranger et des perspectives toutes aussi défavorables pour le pays, où l'activité est ralentie, à l'instar d'autres pays de la planète, depuis 2020 suite au Corona Virus, amenuisant ainsi les opportunités économiques et financières pour le développement. Des mesures conjoncturelles sont en train d'être prises, progressivement, pour juguler les méfaits desdites crises et permettre aux entreprises de se maintenir.

Cependant, les perspectives économiques de la RDC restent bonnes, avec des projections de taux de croissance de 8,0 % en 2023 et 7,2 % en 2024, tirées par le secteur extractif d'au moins 12 % en moyenne entre 2023–2024. Les investissements prioritaires du programme de transformation agricole pourraient renforcer cette croissance économique.

le Programme d'Investissement Public est élaboré dans un contexte marqué par l'organisation, en décembre 2023, des élections générales, l'insécurité dans l'Est du pays et la conclusion de la quatrième revue du Programme économique du Gouvernement avec le Fonds Monétaire International (FMI), soutenu par la Facilité Elargie de Crédits, ainsi que par la mise en œuvre des projets socio-économiques à grand impact, notamment le Programme de développement Local des 145 Territoires (PDL-145T).

Ce PIP s'inscrit également dans le cadre de la poursuite des efforts de la diversification de l'économie nationale dans les filières ci-après :

- (i) l'agriculture et la chaîne agro-alimentaire ;
- (ii) la forêt et les industries de transformation et de commercialisation du bois ;
- (iii) les mines ;
- (iv) les bâtiments et matériaux de construction ;
- (v) le tourisme et l'hôtellerie et
- (vi) les services financiers et l'amélioration du climat des affaires.

En outre, dans une perspective de développement équilibrée des régions et compte tenu des atouts naturels du pays, le Gouvernement envisage le développement des Pôles de Croissance qui se traduiront par la création de Points Lumineux de Développement « PLD » qui contiennent des Parcs Agro - industriels et/ou des zones économiques spéciales (ZES).

I.1.2 Contexte économique international

Selon les perspectives de l'Economie Mondiale du Fonds Monétaire International publiées en Avril 2023, il est constaté un ralentissement de la croissance économique mondiale, la baisse des cours des matières premières intéressant l'économie congolaise (Cuivre et Cobalt), et la baisse du volume des échanges commerciaux avec les principaux partenaires de la RDC, notamment la Chine.

La croissance mondiale devrait chuter pour les cinq prochaines années. De 3,4% en 2022, elle s'établirait à 2,8% en 2023 pour se situer à 3,0% en 2024. Cette révision à la baisse de la croissance serait justifiée notamment par la guerre en Ukraine et les changements de politiques macroéconomiques opérées par les pays au cours des derniers mois. Par ailleurs, ce niveau pourrait ralentir davantage en cas d'extension du conflit au-delà de l'Ukraine et de la dégradation du secteur énergétique suite aux sanctions économiques contre la Russie.

Dans les pays avancés, la croissance de l'activité économique devrait se situer à 1,3% en 2023 venant de 2,7% en 2022. En 2024, elle serait de 1,4%. Par contre, aux Etats-Unis d'Amérique, la croissance du PIB se situerait à 1,6% en 2023 contre 2,1% en 2022 et à 1,1% en 2024.

Dans la zone Euro, la croissance devrait se situer à 0,8% en 2023, après un niveau de 3,5% en 2022. Une légère reprise est attendue en 2024 situant la croissance à 1,4%. Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique connaîtrait une légère embellie en 2024 où elle se situerait à 4,9% contre 3,9% prévu en 2023.

En Afrique Subsaharienne, la persistance de l'inflation mondiale et le resserrement des politiques monétaires ont entraîné une hausse des coûts d'emprunt et exercé une pression accrue sur les taux de change. Ce contexte a affecté l'activité économique dans la sous-région, situant la croissance économique en 2023 à 3,6%, contre 3,8% enregistré en 2022. Cependant, en 2024, elle devrait connaître une embellie pour se situer à 4,2%.

Suivant les mêmes perspectives, l'inflation mondiale devrait chuter en 2023 à 7,0% contre 8,7% observée en 2022 et ce, sous l'effet de la baisse des prix des produits alimentaires et énergétiques. Cette tendance baissière se poursuivrait en 2024 où elle s'établirait à 4,9%.

I.1.3 Cadre juridique et institutionnel du PIP

C.1. Cadre juridique

Le processus de l'élaboration du Programme d'Investissement Public a été conduit conformément au cadre juridique établi la **Constitution de la République Démocratique du Congo, les Accords internationaux** signés par le Gouvernement avec les Partenaires extérieurs ; **la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics en RDC ; la Loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques telle que modifiée par la loi n°18/010 du 09 juillet 2018; l'Ordonnance n° 20/017 du 27 mars**

2020 fixant les attributions des ministères ; le décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics.

Il s'appuie encore sur la Loi de finances, **la Circulaire fixant les orientations spécifiques pour l'élaboration des prévisions des dépenses en capital les instructions relatives à l'élaboration du budget de l'Etat ; la nomenclature budgétaire de 2015.**

C.2. Cadre institutionnel

- Au niveau national
 - le Ministère du Plan assure la coordination et l'animation du PIP ;
 - les Ministères sectoriels, à travers leurs DEP, prennent en charge l'élaboration de la stratégie et la constitution du portefeuille des projets et programmes sectoriels d'investissement ;
 - la Commission d'Identification et Sélection des Projets d'Investissement Public (CISPIP) joue le rôle d'organe conseil d'orientation.
- Au niveau provincial
 - le Ministère Provincial ayant le Plan dans ses attributions assure la coordination, l'animation du PIP et constitue le portefeuille provincial des projets et programmes sectoriels d'investissement ;
 - les Ministères sectoriels provinciaux contribuent à l'élaboration de la stratégie et la constitution du portefeuille provincial des projets et programmes sectoriels d'investissement ;
 - la Commission d'Identification et Sélection des Projets Provinciaux d'Investissement Public (CISPPIP) jouera le rôle d'organe conseil d'orientation.

II.2. Aperçu sur les réalisations du PIP

Il est à noter que le présent PIP constitue le redémarrage d'un processus interrompu depuis 1991 suite à la rupture de la coopération internationale, la détérioration du tissu économique et l'avènement de la 3^{ème} République avec plusieurs tentatives de relance notamment en 2002 avec les partenaires extérieurs.

Cependant, plusieurs ébauches du PIP ont fait l'objet d'élaboration par les Experts du Ministère du Plan.

II.3. LES PRIORITES RETENUES POUR LE PIP 2024-2026

II.3.1 Les priorités

Pour l'essentiel, le PIP 2024-2026 consacre l'accélération des projets sous les thématiques ci-après :

- En ce qui concerne la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance, il y a notamment :
 - (i) la modernisation du système pénitentiaire et (ii) l'amélioration de l'accès à la justice à travers la réhabilitation et la construction des infrastructures judiciaires.
- Pour la transformation structurelle de l'économie, il s'agit de :
 - (i) la restructuration, modernisation et extension du réseau électrique à la base ;
 - (ii) la construction et réhabilitation des écoles de métiers ;
 - (iii) la mécanisation agricole ;
 - (iv) développement des filières prioritaires et la diversification des chaînes de valeurs agricoles ;
 - (v) la connectivité et inclusion numérique ;
- En matière d'accroissement durable du bien-être social des populations, il s'agit de :
 - (i) développement de la nutrition et protection de la petite enfance ;
 - (ii) l'accès universel à l'eau ;
 - (iii) développement des infrastructures sanitaires et la promotion de la santé ;
 - (iv) développement des infrastructures sportives ;
 - (v) l'autonomisation des femmes et dividendes démographiques ;
 - (vi) l'immobilier d'habitat social (logements sociaux) ;
 - (vii) l'eau et assainissement ;
 - (viii) la protection de la biodiversité ;
 - (ix) couverture santé universelle et gratuité de l'enseignement de base.

II.3.2 Les changements par rapport aux PIP antérieurs et par rapport au document du CBMT présenté au Document d'Orientation Budgétaire (DOB)

Quelques innovations ont été apportées par rapport au PIP antérieur avec l'appui du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) et des différentes missions du Fonds Monétaire International (FMI), notamment par :

- (i) la visibilité et la traçabilité des investissements publics, à travers notamment la mise en place d'un système de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Evaluation (PPBSE) ;

- (ii) la consécration du dialogue des bases de données avec partage obligatoire dans une Banque de données consolidée pour un Programme d'Investissements Publics (PIP) plus exhaustif ;
- (iii) la garantie d'une sélection rigoureuse des investissements publics sur la base des critères objectifs en vue d'une croissance économique forte et soutenue ;
- (iv) l'assurance du respect du processus de maturation des projets d'investissements publics, de leur planification, programmation, exécution ainsi que leur suivi et évaluation ;
- (v) la dotation des projets d'investissement d'un numéro unique qui les suivra du début jusqu'à la fin de leur cycle de vie ;
- (vi) l'automatisation des évaluations ex-ante, à mi-parcours et ex-post, du contrôle des projets en cours d'exécution ainsi que l'audit ;
- (vii) la mise sur pied d'une nouvelle fiche de projet;
- (viii) la prise en compte des aspects relatifs aux changements climatiques sur les infrastructures ;
- (ix) la circulaire fixant les orientations spécifiques pour l'élaboration des prévisions des dépenses en capital et
- (x) la signature du Décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics qui sous-tend l'élaboration du PIP et constitue un document contraignant.

III. Présentation du PIP 2024-2026

III.1 Description du Programme d'Investissement public par piliers du PNSD

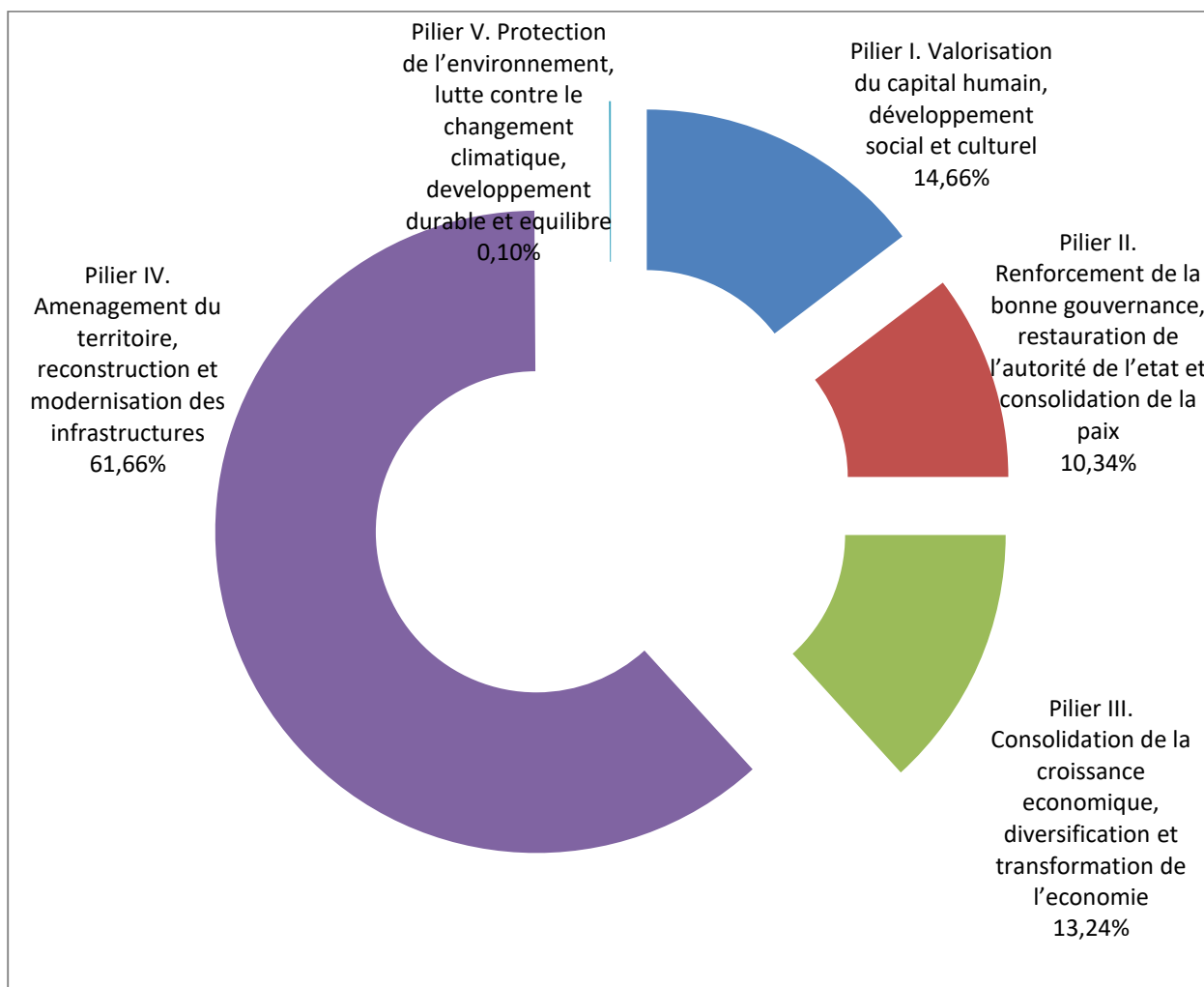
Le PNSD en vigueur présente 5 piliers qui sont :

- le Pilier I. Valorisation du capital humain, développement social et culturel,
- Pilier II. Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la paix,
- Pilier III. consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie
- Pilier IV. aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures,
- Pilier V. protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibre.

Tableau n° 2 : Présentation Synthèse du PIP 2024-2026 par pilier du PNSD

Piliers	Coût du projet	2024	2025	2026	Total 2024-2026	Nbre Projet
Pilier I. Valorisation du capital humain, développement social et culturel	10 160 303 112 262	5 455 791 839 550	779 349 630 296	1 306 350 919 843	7 541 492 389 689	761
Pilier II. Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la paix	11 535 881 559 918	2 906 705 903 116	1 854 049 491 114	561 012 491 587	5 321 767 885 818	358
Pilier III. Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie	8 939 798 762 424	2 974 998 420 118	1 488 149 570 611	2 352 150 869 161	6 815 298 859 890	903
Pilier IV. Aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures	46 319 778 840 203	6 510 489 006 279	22 095 590 506 769	3 124 442 415 883	31 730 521 928 931	1 540
Pilier V. protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibre	61 135 935 322	48 907 585 322	773 350 000	-	49 680 935 322	7
Total	77 016 898 210 129	17 896 892 754 384	26 217 912 548 791	7 343 956 696 473	51 458 761 999 649	3 569

Graphique 1 Répartition du PIP 2024-2026 par pilier du PNSD



Il ressort du tableau et du graphique ci-haut, **1 540** projets inscrits dans le Programme d'investissement Public 2024-2026 **dans le pilier IV** du PNSD Aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures, représentant un montant de francs congolais **31 730 521 928 931 CDF** soit **61,66%** l'ensemble des projets. Cela démontre la volonté manifeste du Gouvernement de moderniser les infrastructures du pays, dans l'optique de réduire les inégalités spatiales, redynamiser les économies locales et améliorer les conditions de vie des populations, particulièrement celles vivants dans les zones faiblement desservies par les infrastructures et les services sociaux de base.

Les Piliers I et III axés sur la valorisation du capital humain, développement social et culturel et sur la consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie alignent respectivement 761 projets et 903 projets dans le PIP-2024-2026 pour un montant respectif de **7 541 492 389 689** et **6 815 298 859 890 CDF** représentant **14,66%** et **13,24%** de tous les investissements.

Au-delà des infrastructures, ces deux piliers vont dans le sens de mettre l'homme au centre par l'amélioration aussi bien des conditions sanitaires par la politique de couverture santé universelle que la prise en compte des avancées dans le domaine de l'éducation notamment la gratuité de l'enseignement de base.

Le présent PIP vient renforcer les efforts du Gouvernement en ce qui concerne l'accès à l'éducation de qualité en alignant des projets pour pallier l'insuffisance des infrastructures du système éducatif.

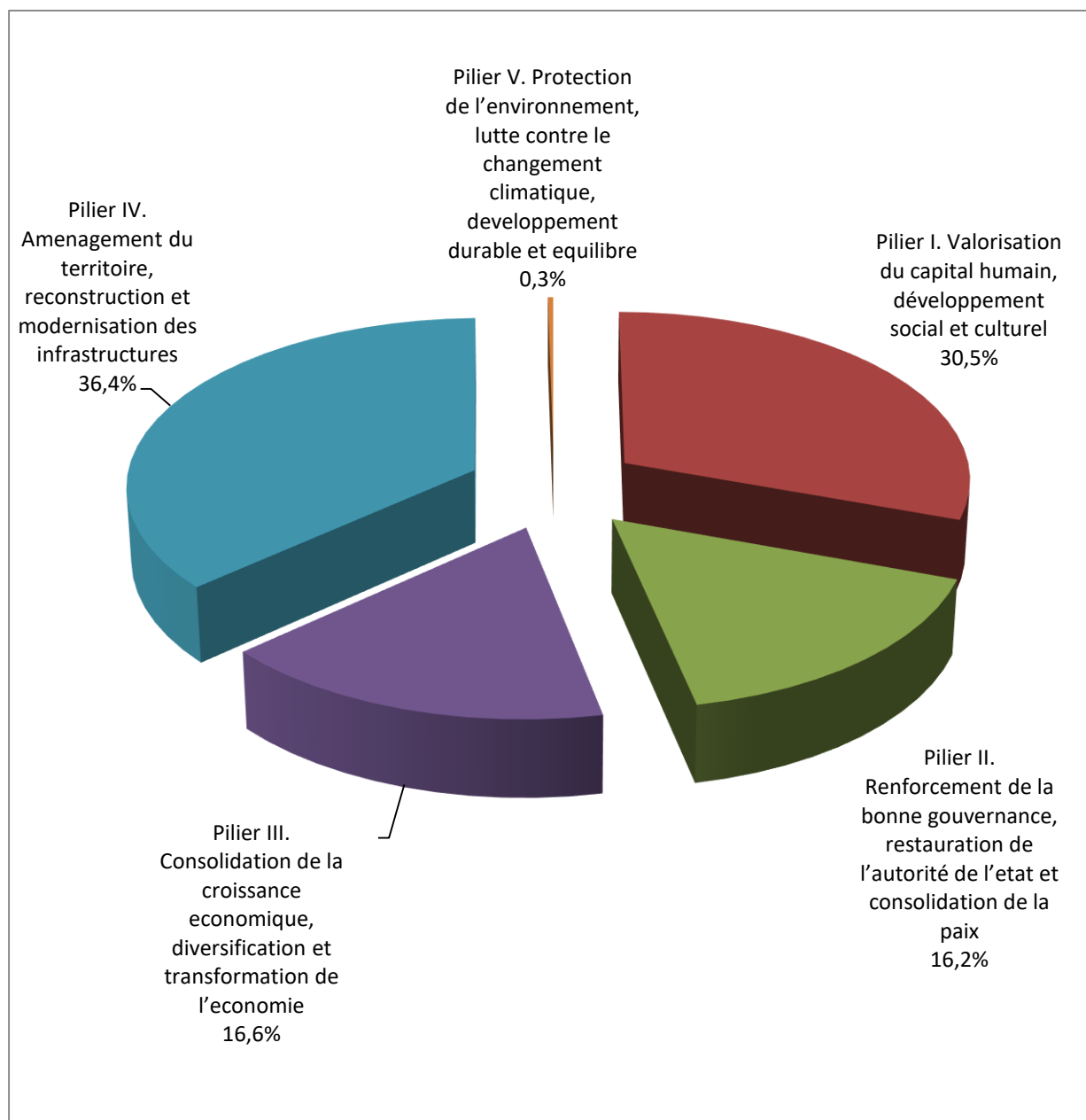
Le **pilier II** axé sur le renforcement de la bonne gouvernance, prend **358** projets soit **10,34%** pour un montant de **5 321 767 885 818 CDF**, le projet d'investissement public pour ce pilier vise à garantir l'accès au droit et à une justice de qualité, garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire et garantir une justice fondée sur le respect de la dignité humaine.

En ce qui concerne particulièrement l'année 2024, les tendances se présentent de la manière suivante :

Tableau n° 3 : Présentation de la tranche annuelle du PIP 2024-2026 par pilier du PNSD

Piliers	2024	%
Pilier I. Valorisation du capital humain, développement social et culturel	5 455 791 839 550	30,5
Pilier II. Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la paix	2 906 705 903 116	16,2
Pilier III. consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie	2 974 998 420 118	16,6
Pilier IV. Aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures	6 510 489 006 279	36,4
Pilier V. protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibre	48 907 585 322	0,3
Total	17 896 892 754 384	100,0

Graphique 2 Répartition de la tranche annuelle du PIP 2024-2026 par pilier du PNSD



Pour l'année 2024, les piliers IV et I alignent plus de 65% de tous les investissements de l'année et cela pour des raisons évidentes ci-haut évoquées.

Les projets spécialement réservés pour le pilier V sont faiblement alignés pour la simple bonne raison que beaucoup d'aspects environnements sont déjà pris en compte dans les projets des autres piliers, étant donné que l'environnement est un pilier pratiquement transversal.

III.2 Description du Programme d'Investissement public par source de financement

Tableau 4 : Répartition du PIP 2024-2026 par source de financement

Bailleur	Total 2024-2026	%
Financement acquis	21 873 577 931 186	42,5
Etat	8 452 431 042 018	
Banque Mondiale	9 065 056 856 040	
AFD	16 404 987 631	
BAD	2 076 458 912 911	
FIDA	14 828 868 692	
Suède	1 869 071 829	
UNICEF	153 384 428 976	
Union Européenne	2 093 143 763 088	
Financement non acquis	29 585 184 068 463	57,5
A rechercher	29 585 184 068 463	
Total	51 458 761 999 649	100

Sur l'ensemble du Programme d'investissement public 2024-2026, **42,5%** du financement sont acquis et repartis en ressources internes et externes. Par contre, **57,5%** de besoins n'ont pas de financement, c'est-à-dire à rechercher comme l'indique le graphique ci-dessous.

Graphique 3 : Répartition de la disponibilité de Financement du PIP 2024-2026

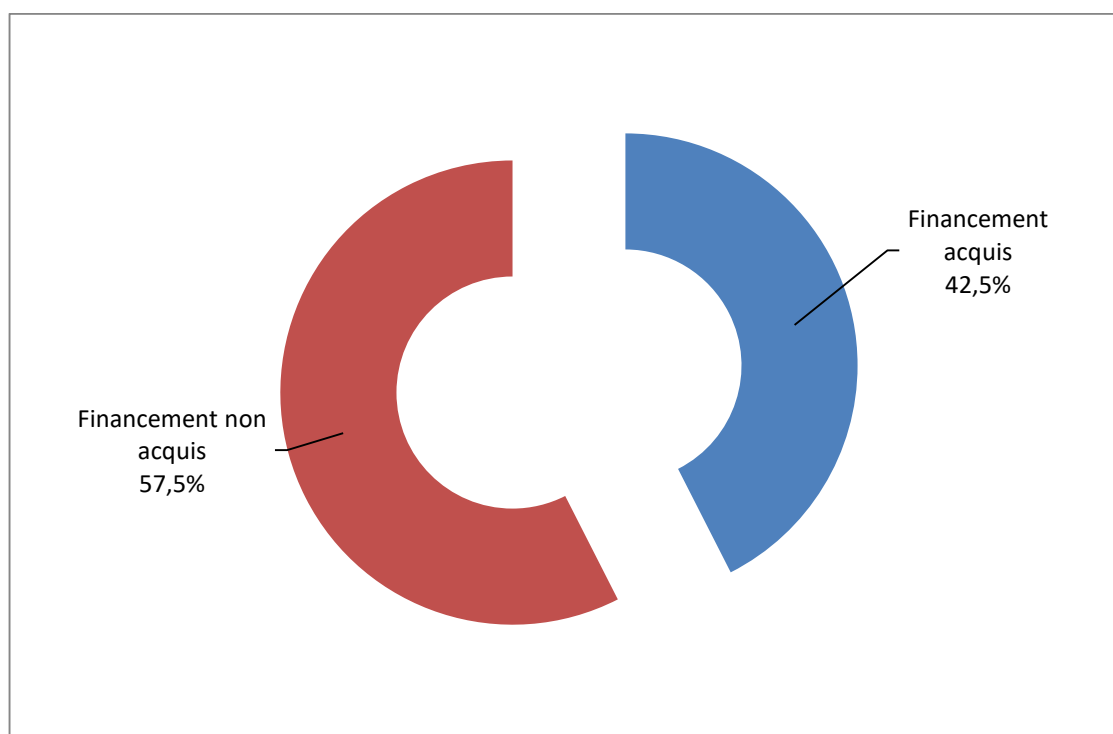


Tableau 5 : Présentation du financement acquis du PIP 2024-2026 par bailleurs

Bailleur	Total 2024-2026	%
Etat	8 452 431 042 018	38,64
Banque Mondiale	9 065 056 856 040	41,44
AFD	16 404 987 631	0,07
BAD	2 076 458 912 911	9,49
FIDA	14 828 868 692	0,07
Suède	1 869 071 829	0,01
UNICEF	153 384 428 976	0,70
Union Européenne	2 093 143 763 088	9,57
Total	21 873 577 931 186	100

En dehors des ressources propres du gouvernement financées à la hauteur de 38,64%, les projets d'investissements du PIP 2024-2026 seront financés en grande partie par la Banque mondiale soit 41,44%

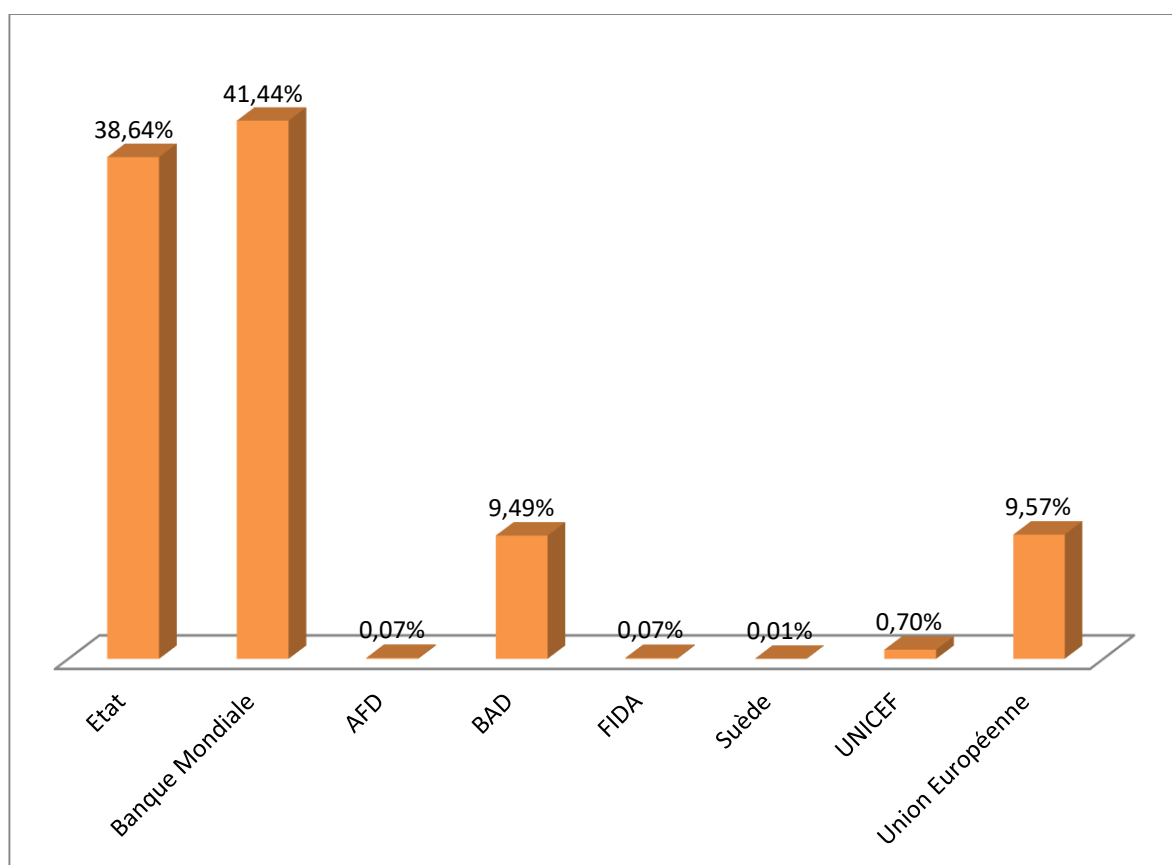
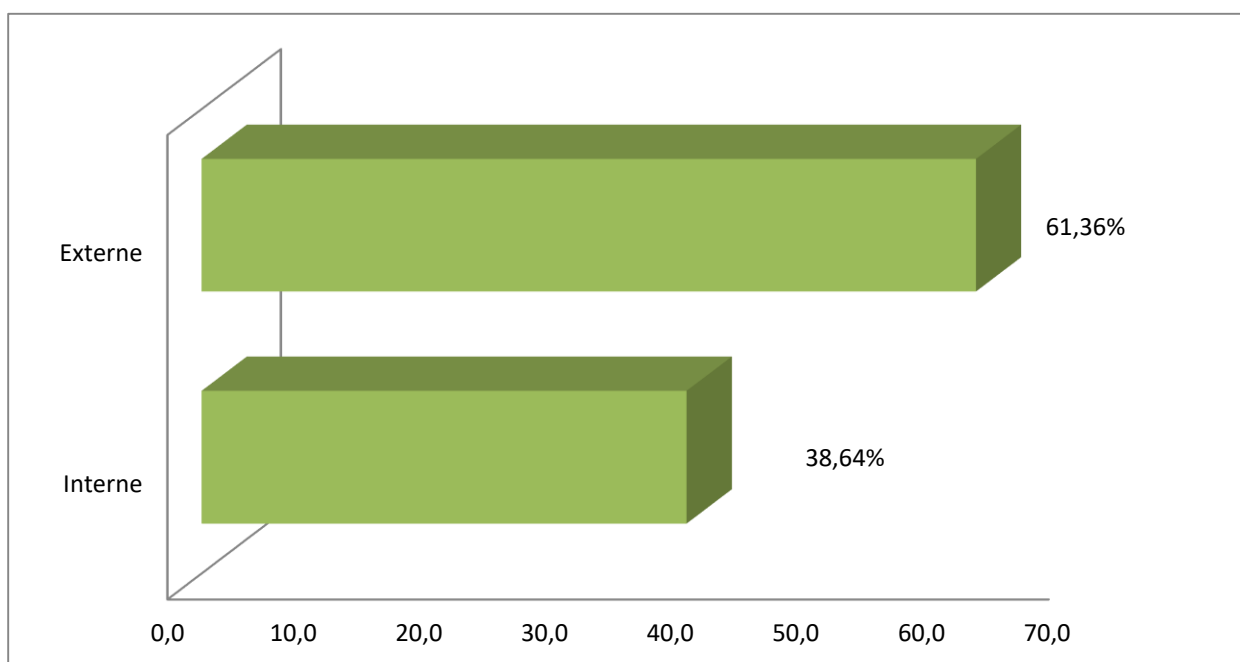
Graphique 4 : Répartition du financement acquis du PIP 2024-2026 par bailleur

Tableau 6 : Le rapport entre les ressources internes et externes du PIP 2024-2026

Source de financement	Total 2024-2026	%
Interne	8 452 431 042 018,06	38,64
Externe	13 421 146 889 168,00	61,36
Total	21 873 577 931 186,00	100,00

Graphique 5 : Répartition du financement acquis du PIP 2024-2026 par Ressources



De l'analyse de ces données, Le PIP 2024-2026 sera financé en grande partie par les ressources extérieures à la hauteur de **13 421 146 889 168,00 CDF** soit **61,36%** contre **8 452 431 042 018,06 CDF** soit **38,64%** pour les ressources internes. Cela démontre comment le financement des investissements du pays est encore dépendant de l'extérieur. Une tendance qui doit être renversée dans les prochains PIP car les investissements sont un facteur de croissance.

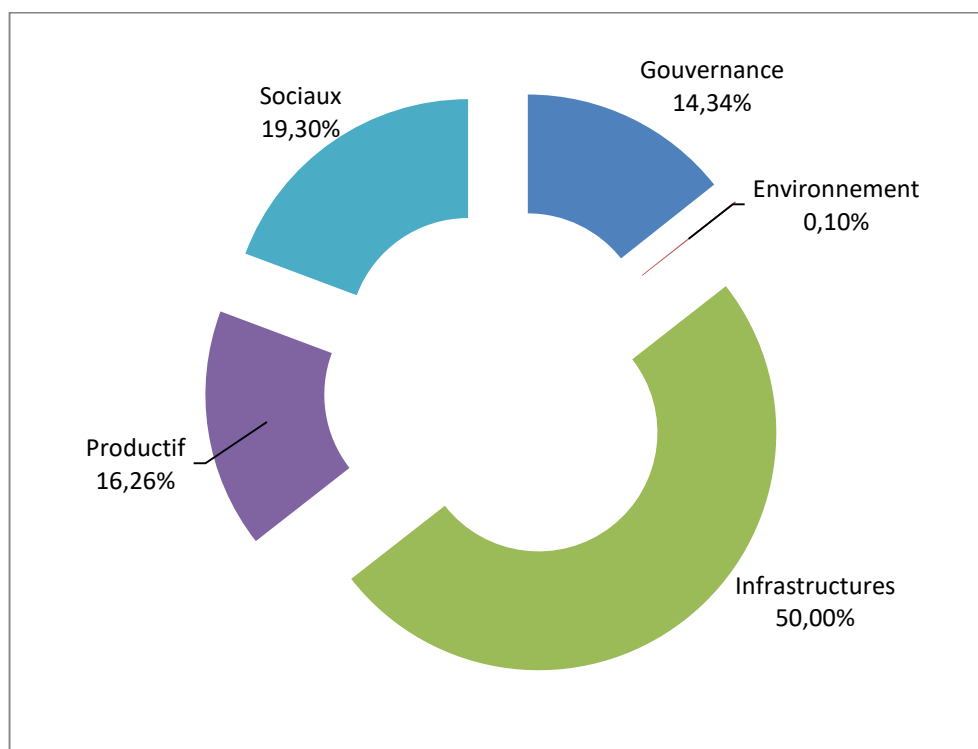
III.3 Description du Programme d'Investissement public par Secteur

Tableau n°7 : Présentation du Programme d'investissement public 2024-2026 par secteur

Secteur	Total 2024-2026	%
Gouvernance	7 376 920 154 444	14,3
Environnement	53 816 161 794	0,1
Infrastructures	25 730 829 537 434	50,0
Productif	8 366 098 188 267	16,3
Sociaux	9 931 097 957 710	19,3
Total	51 458 761 999 649	100

Pour booster le développement du pays, Le PIP 2024-2026 accordera une importance aux secteurs porteurs de croissance notamment les secteurs des infrastructures et les secteurs productifs. Les deux secteurs représentent près de 70%, sans laisser pour compte les secteurs sociaux qui bénéficient des grandes reforms notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Graphique 6 : Répartition du programme d'investissement public 2024-2026 par secteur



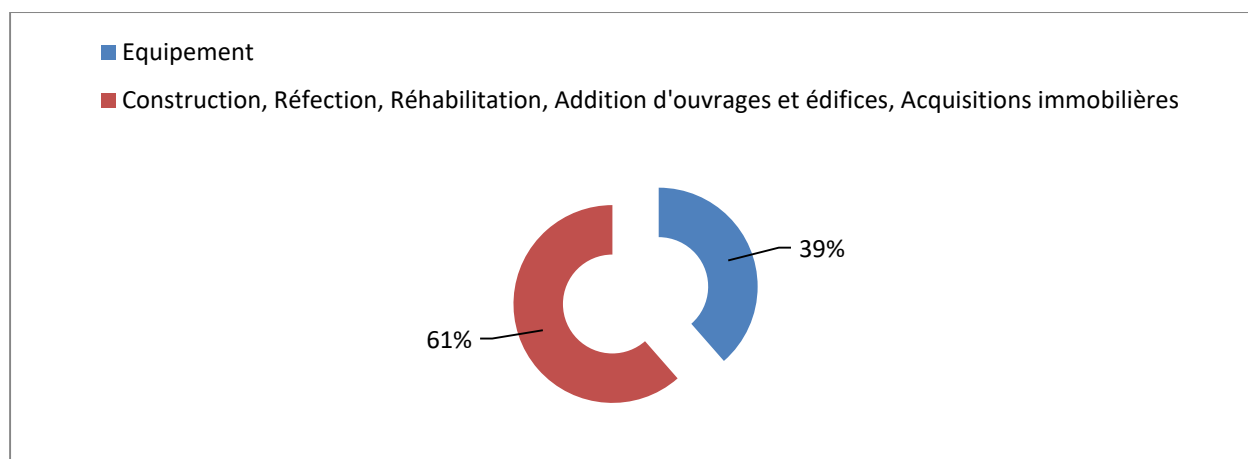
III.4 Description du Programme d'Investissement public 2024-2026 par nature économique

Tableau 8 : Présentation du Programme d'investissement public 2024-2026 par nature

Code	Nature	Total 2024-2026
	Equipements	19 834 687 964 687
011	Equipements et Mobiliers	95 091 724 770
012	Equipements de Santé	3 955 503 141 240
013	Equipements Educatif, Culturel et Sportif	965 038 288 311
014	Equipements Agros-Sylvo-Pastoraux et Industriels	2 126 731 248 162
015	Equipements de Construction et de Transport	1 131 471 878 583
016	Equipements de Communication	56 680 834 178
017	Equipements Divers	11 497 037 516 443
018	Equipements Militaires	7 133 333 000
	Construction, Réfection, Réhabilitation, Addition d'ouvrages et édifices, Acquisitions immobilières	31 624 074 034 962
021	Acquisition de Terrains	87 472 574 754
022	Acquisition de Bâtiments	3 419 037 274
024	Construction d'Ouvrages et d'Edifices	12 545 437 356 008
025	Réhabilitation et Réfection d'Ouvrages et Edifices	16 891 477 156 574
026	Réhabilitation et Réfection d'Ouvrages Hydrauliques et Hydro-électriques	941 213 957 292
027	Réhabilitation et réfection des Routes et Pistes,Ponts,Ports, Aéroports et Rails	1 155 053 953 060
	Total	51 458 761 999 649

La nomenclature de dépenses admet pour les investissements publics la classe 7 comprenant les équipements et la classe 8 constituée des Construction, Réfection, Réhabilitation, Addition d'ouvrages et édifices, et Acquisitions immobilières. Le PIP 2024-2026 accorde une place de choix aux investissements de la classe 8 qui occupent 61% de l'ensemble des projets par rapport à ceux de la classe 7 qui représentent 39% comme le démontrent le graphique ci-dessous.

Graphique 7 : Répartition du financement par nature économique



III.5 Description du Programme d'Investissement public 2024-2026 par provinces

Tableau 9 : Présentation du PIP2024-2026 par Province

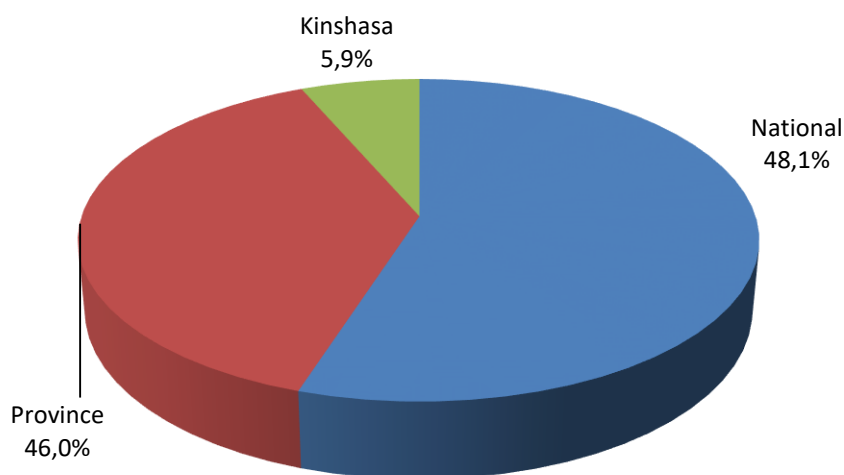
Province	2024	2025	2026	Total 2024-2026
National	13 165 492 552 382,80	6 113 079 092 496,63	5 68 376 724 352,75	24 746 948 369 232,20
Bas-uélé	79 010 777 489,40	63 320 855 700,00	8 165 501 600,00	150 497 134 789,40
Equateur	96 538 521 029,40	494 567 140 359,00	42 980 841 229,00	634 086 502 617,40
Haut-katanga	448 693 887 218,00	68 286 185 298,66	27 761 493 205,98	544 741 565 722,64
Haut-Lomami	168 658 413 888,00	20 648 994 900,00	25 648 994 900,00	214 956 403 688,00
Haut-uélé	93 379 261 860,00	3 200 000 000,00	-	96 579 261 860,00
Ituri	129 870 153 791,00	66 743 350 300,00	53 694 230 300,00	250 307 734 391,00
Kasaï	558 191 163 734,00	58 164 775 127,00	1 000 000 000,00	617 355 938 861,00
Kasaï-Oriental	77 887 981 872,00	48 047 644 860,00	13 213 180 000,00	139 148 806 732,00
Kongo Central	304 767 276 239,00	3 570 345 846 872,00	37 634 155 977,00	3 912 747 279 088,00
Kwango	113 482 815 768,00	494 828 325 340,00	1 000 000 000,00	609 311 141 108,00
Kwilu	43 742 347 497,00	436 997 096 324,00	18 522 915 276,00	499 262 359 097,00
Lomami	118 087 294 169,00	5 462 793 004 800,00	32 838 027 120,21	5 613 718 326 089,21
Lualaba	166 507 829 697,00	111 065 610 503,00	896 889 842 575,48	1 174 463 282 775,48
Kasaï Central	72 989 269 601,00	177 571 828 295,46	194 961 530 425,16	445 522 628 321,62
Mai-Ndombe	76 436 767 095,00	20 926 182 259,00	1 000 000 000,00	98 362 949 354,00
Maniema	121 522 268 870,00	38 602 102 287,29	16 113 180 000,00	176 237 551 157,29
Mongala	86 278 075 956,00	31 866 739 600,00	22 002 826 400,00	140 147 641 956,00
Nord-Kivu	116 008 860 452,00	6 173 830 285 336,41	21 543 928 270,41	6 311 383 074 058,82
Nord-Ubangi	97 443 054 228,00	4 042 300 107,00	4 300 000 000,00	105 785 354 335,00
Sankuru	73 722 142 452,00	24 308 000 032,00	-	98 030 142 484,00
Sud Kivu	338 712 193 004,00	109 519 726 926,32	77 999 797 190,58	526 231 717 120,91
Sud Ubangi	89 551 554 372,00	762 071 430 000,00	-	851 622 984 372,00

Tanganika	128 407 428 663,00	7 375 000 000,00	5 575 000 000,00	141 357 428 663,00
Tshopo	114 644 146 347,00	69 652 260 295,00	14 556 162 402,00	198 852 569 044,00
Tshuapa	77 376 565 332,00	18 293 150 000,00	4 375 000 000,00	100 044 715 332,00
Kinshasa	939 490 151 377,70	1 767 765 620 772,65	353 803 365 248,81	3 061 059 137 399,16
Total	17 896 892 754 384,30	26 217 912 548 791,40	7 343 956 696 473,39	51 458 761 999 649,10

Tableau 10 présentation du PIP 2024-2026 par localisation

Localisation	Total 2024-2026	%
National	24 746 948 369 232	48,1
Province	23 650 754 493 017,80	46,0
Kinshasa	3 061 059 137 399,16	5,9
Total	51 458 761 999 649	100,0

Graphique 8 : Répartition des projets par localisation spatiale



En ce qui concerne la localisation des projets 48,1% sont inter provinciaux, tandis que 46,0% sont localisés dans des provinces distinctes dont 5,9% à Kinshasa.

Tableau 11 : Présentation du PIP par Institution/Ministère

Code	Section	Total 2024-2026	%
10	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	942 900 952 047	1,83
11	PRIMATURE	35 718 924 643	0,07
15	CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX	23 678 600 000	0,05
16	ASSEMBLEE NATIONALE	78 837 837 138	0,15

17	SENAT	76 485 086 287	0,15
20	POUVOIR JUDICIAIRE	105 812 051 005	0,21
21	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	1 558 111 567	0,00
22	AFFAIRES ETRANGERES	17 598 318 808	0,03
23	COOPERATION INTERNATIONALE, REGIONALE	2 403 121 478	0,00
24	DECENTRALISATION ET REFORMES INSTITUTIONNELLES	1 894 590 174 319	3,68
25	INTERIEUR ET SECURITE, SECURITE	903 333 898 754	1,76
26	RELATION AVEC LES PARTIS POLITIQUES	5 388 930 055	0,01
27	DEFENSE ET ANCIENS COMBATTANTS	1 661 282 172 999	3,23
28	ANCIENS COMBATTANTS	954 647 960	0,00
29	ECONOMIE NATIONALE	40 366 549 991	0,08
30	FINANCES	620 540 617 291	1,21
31	BUDGET	47 688 543 592	0,09
32	PLAN	128 642 057 287	0,25
33	RECONSTRUCTION	660 476 664	0,00
34	JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX	138 469 175 223	0,27
35	REFORMES INSTITUTIONNELLES	3 500 000 000	0,01
36	RELATION AVEC LE PARLEMENT	451 822 140	0,00
37	SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET PREVENTION	5 744 442 868 678	11,16
38	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	2 359 167 908 738	4,58
40	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE	10 371 720 000	0,02
41	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE	625 579 428 765	1,22
42	INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS	2 591 275 980 636	5,04
43	URBANISME ET HABITAT	653 797 977 460	1,27
44	AGRICULTURE	3 135 388 365 985	6,09
45	DEVELOPPEMENT RURAL	4 181 572 661 701	8,13
46	INDUSTRIE	225 070 311 184	0,44
47	COMMERCE EXTERIEUR	46 218 165 395	0,09
48	MINES	78 193 170 602	0,15
49	HYDROCARBURES	100 448 576 600	0,20
50	RESSOURCES HYDRAULIQUE ET D'ELECTRICITE	16 712 143 925 140	32,48
51	TRANSPORTS, VOIES DE COMMUNICATION DESENCLAVEMENT	6 019 753 028 752	11,70

52	POSTES, TELECOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	131 160 387 830	0,25
53	COMMUNICATION ET MEDIAS, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT	19 946 805 811	0,04
54	DROITS HUMAINS	12 802 336 847	0,02
55	AFFAIRES FONCIERES	1 036 766 252	0,00
56	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	261 228 001 564	0,51
57	TOURISME	4 500 000 000	0,01
58	CULTURE, ARTS ET PATRIMOINES	111 782 627 617	0,22
59	JEUNESSE, INITIATION A LA NOUVELLE CITOYENNETE, ET COHESION NATIONALE	60 490 971 829	0,12
60	SPORTS ET LOISIRS	79 056 734 000	0,15
61	FONCTION PUBLIQUE, MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET INNOVATION DU SERVICE PUBLIC	71 803 227 481	0,14
62	EMPLOI, TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE	7 980 122 938	0,02
64	AFFAIRES SOCIALES	214 354 285 655	0,42
65	GENRE, FAMILLE ET ENFANT	155 955 617 600	0,30
68	PERSONNES VIVANTS AVEC HANDICAP	4 700 000 000	0,01
69	INTEGRATION REGIONALE	632 525 493	0,00
70	ACTION HUMANITAIRES ET SOLIDARITE NATIONALE	126 350 000 000	0,25
71	NUMERIQUE	185 793 827 374	0,36
74	PORTEFEUILLE	11 589 381 774	0,02
77	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE	94 729 247 885	0,18
78	FORMATION PROFESSIONNELLE, METIERS ET ARTISANAT	48 012 897 901	0,09
79	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REPUBLIQUE	60 101 586 816	0,12
80	CONSEIL SUP DE L'AUDIO-VISUEL ET DE LA COMMUNICATION	1 893 453 200	0,00
81	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME	38 563 943	0,00
82	PECHE ET ELEVAGE	258 753 606 004	0,50
83	AFFAIRES COUTUMIERES	108 242 949 277	0,21
84	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	6 718 712 724	0,01
85	COUR DES COMPTES	42 740 665 152	0,08
90	ENTREPRENARIAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	162 080 537 796	0,31
	Total	51 458 761 999 649,10	100,00

IV. Risques et facteurs de réussite

IV.1 Risques

Globalement, les risques à survenance probable en RDC peuvent être d'ordre politique, institutionnel, sécuritaire et naturel, ou des risques liés au financement, à la croissance et aux capacités de l'administration à conduire efficacement les grands projets d'investissements programmés dans ce PIP.

N°	Risques	Moyens de mitigation
	Risques d'ordre politico-institutionnel	organiser des élections libres, transparentes et apaisées
2	<i>Risques d'ordre sécuritaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> renforcer la cohésion nationale et inter-ethnique au niveau interne, envisager les options diplomatico-militaires stratégiques efficaces.
3	<i>Risques naturels</i>	assurer une veille stratégique pour répondre efficacement à ces types de phénomènes et limiter leurs impacts sur la vie de la nation
4	<i>Risques liés au financement du PIP</i>	<ul style="list-style-type: none"> engager le plaidoyer auprès des bailleurs pour mobiliser les ressources ; mobiliser et rationaliser les ressources
5	<i>Risques liés aux limites des administrations</i>	<ul style="list-style-type: none"> renforcer la capacité des administrations rendre opérationnel le dispositif de suivi-évaluation du PIP

Tableau 9 Risques et Moyens de Mitigation

IV.2 Facteurs de réussite

Les facteurs ci-dessous présagent de la réussite du PIP 2024-2026. Il s'agit de :

- L'engagement politique manifeste et très fort ;
- Le choix de projets susceptibles de booster le développement de la RDC ;
- Adhésion des Institutions et Ministères au PIP ;
- Réformes en cours pour une meilleure gestion des investissements publics ;
- Volonté des partenaires au développement pour appuyer la RDC ;
- Le respect de la pluri annualité dans la budgétisation ;
- La coordination effective par le Ministère du Plan ;
- La redevabilité de toutes les parties prenantes ;
- Le renforcement des capacités des unités budgétaires des Ministères dans la budgétisation en Autorisation d'Engagement et Crédit de Paiement (AE/CP) ;

- Renforcement des capacités des DEP sectorielles dans l'élaboration et la sélection des projets.

Difficultés rencontrées

- Absence de dialogue entre différentes bases de données (DPB, CSPP et CII) qui rend l'accès difficile aux différentes informations indispensables pour un PIP exhaustif;
- Non mise en place d'une codification unique, pourtant un repère important de la feuille de route Gouvernement/FMI ;
- Non tenue des conférences de programmation des investissements publics faute des moyens ;
- Dépôt tardif des prévisions des investissements par les Institutions et Ministères ;
- Absence d'informations sur les projets à compétence exclusive des provinces par faute de réalisation des missions d'harmonisation entre le pouvoir central et les provinces ;